

11^e réunion plénière, 1-3 juillet 2025

Rapport

Synthèse

Le Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI) a tenu sa 11^e réunion à Strasbourg, du 1-3 juillet 2025, sous la présidence d'Erik ADELL HELLSTRÖM (Suède).

L'ordre du jour de la réunion figure à l'Annexe I. La liste des participant-es et la liste des prochaines réunions et de ses sous-structures sont disponibles aux Annexes II et III.

Lors de cette réunion, le CDADI décide de soumettre au Comité des Ministres :

- a) pour examen en vue de son adoption, le projet de recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur l'égalité des droits des personnes intersexes, accompagné du texte d'un exposé des motifs dont il invite le Comité des Ministres à prendre note ;
- b) le rapport sur l'examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2010)5 du Comité des Ministres aux États membres relative aux mesures de lutte contre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, et invite le Comité des Ministres à en prendre note ;
- c) les rapports thématiques de l'ADI-ROM sur la lutte contre l'antitsiganisme, basé sur la visite à Berlin, Allemagne, les 9 et 10 septembre 2024, ainsi que sur les stratégies nationales d'inclusion des Roms – conception, suivi et mise en œuvre, basé sur la visite à Zagreb, Croatie, les 24 et 25 septembre 2024, et invite le Comité des Ministres à en prendre note.

Le CDADI :

- élit pour la période du 3 juillet au 31 décembre 2025 le membre du Bureau Kerstin Sitte (Autriche) ;

- prend note du plan de travail actualisé pour 2024 à 2026 et des perspectives pour 2027 ; et confirme la proposition de révision du mandat du CDADI pour 2026-2027, y compris l'ajout de deux livrables ;
- prend note du rapport de la 3^e réunion du Comité d'experts sur l'Orientation sexuelle, l'Identité de genre, l'Expression de genre et les Caractéristiques sexuelles (ADI-SOGIESC) ; approuve le projet de recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur l'égalité des droits des personnes intersexes ; adopte le l'exposé des motifs de cette recommandation ainsi que le rapport sur l'examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2010)5 du Comité des Ministres aux États membres relative aux mesures de lutte contre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre ; et prend note du projet de Stratégie du Conseil de l'Europe : Égalité des droits pour les personnes LGBTI (2027-2032) ; et invite ses membres, participant-es et observateurs, observatrices à fournir des commentaires écrits sur le projet de stratégie avant le 31 juillet 2025 ;
- prend note du rapport de la 11^e réunion de l'ADI-ROM ; des préparations en vue de l'évaluation finale du Plan d'action stratégique sur l'intégration des Roms et des Gens du voyage (2020-2025) ; prend note du projet de Stratégie du Conseil de l'Europe sur l'inclusion des Roms et des Gens du voyage 2026-2030, fournit des orientations pour sa finalisation et invite ses membres, participant-es et observateurs, observatrices à fournir des commentaires écrits avant le 15 juillet 2025 ; prend note de l'ébauche de projet de recommandation du Comité des Ministres sur les politiques et pratiques de déségrégation et d'inclusion dans le domaine de l'éducation pour les enfants roms et issus de la communauté des Gens du voyage ; fournit des orientations pour l'élaboration de cette recommandation ; prend note des versions finales des rapports thématiques sur la lutte contre l'antitsiganisme et sur les stratégies nationales d'intégration des Roms – Conception, suivi et mise en œuvre ; et prend note d'une déclaration au nom du gouvernement suisse concernant la persécution des Yéniches suisses et des Manouches/Sintés en Suisse ;
- prend note d'une présentation par Hakan SHEARER DEMIR, consultant du Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage (CDCPP), et le Secrétariat du CDCPP sur les grandes lignes d'une Recommandation du Comité des Ministres sur l'importance de la culture et du patrimoine pour la promotion l'égalité et la non-discrimination ;
- prend note des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la réponse du management à l'évaluation du CDADI ;
- prend note de la compilation des ressources pour la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2024)4 sur la lutte contre les crimes de haine ainsi que des rapports de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre les crimes de haine des 19-20 juin 2025 et de la deuxième Semaine contre le discours de haine des 18-20 juin 2025 ;
- prend note et échange sur les travaux récents du Conseil de l'Europe sur la communication relative aux droits humains, en mettant l'accent sur l'égalité et la non-discrimination, et sur les moyens d'améliorer la communication sur les résultats des travaux du CDADI ; invite ses membres, participant-es et observateurs, observatrices à renforcer la communication sur les livrables du CDADI, en particulier les

recommandations du Comité des Ministres et les journées internationales liées aux droits humains, ainsi que sur l'engagement de leurs États membres et organisations en faveur de la lutte contre la discrimination, de la diversité et de l'inclusion ;

- prend note des préparatifs en vue de la réalisation d'une étude sur l'impact de la triple crise planétaire de la pollution, du changement climatique et de la perte de biodiversité sur les personnes exposées à la discrimination dans les domaines couverts par le CDADI, ainsi que sur les mesures pour prévenir et atténuer cet impact ; et invite les États membres de partager des bonnes pratiques sur ce sujet et de faire part de leur intérêt pour le poste de rapporteur du CDADI sur l'égalité et l'environnement avant le 31 juillet 2025 ;
- adopte le présent rapport abrégé de la réunion.

Rapport de réunion

POINT 1 – Ouverture et adoption de l'ordre du jour

1. Du 1^{er} au 3 juillet 2025, le CDADI tient sa 11^e réunion à Strasbourg, sous la présidence d'Erik ADELL HELLSTRÖM (Suède). Le président souhaite la bienvenue aux membres, participant-es et observateurs, observatrices à Strasbourg et donne un bref aperçu des développements depuis la dernière réunion du CDADI, notamment son intervention du 13 janvier 2025 à Genève lors de la 23^e session du Groupe de travail intergouvernemental sur la mise en œuvre effective de la Déclaration et du Programme d'action de Durban aux Nations Unies à Genève, ainsi que des échanges avec le Rapporteur spécial des Nations unies sur les formes contemporaines de racisme, avec le personnel du service des procédures spéciales du Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH), avec le chef de la section anti-discrimination raciale du HCDH, et avec le secrétariat du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD). Le président informe également le CDADI de sa participation au Hackathon du Conseil de l'Europe qui a eu lieu le 20 juin. L'évènement a rassemblé des jeunes à Strasbourg pour élaborer des outils, des stratégies et des campagnes visant à combattre la désinformation et promouvoir les valeurs démocratiques en ligne. Le président a participé à des dialogues interactifs, notamment sur le thème de la désinformation et des élections. Victor KUNDRAK (Tchéquie), membre du Bureau, informe le CDADI de sa participation à la réunion du Secrétaire Général avec les présidents des comités intergouvernementaux le 24 avril 2025. Au nom du CDADI, l'importance de l'égalité et de la non-discrimination en tant que fondements essentiels de la démocratie a été soulignée.
2. L'ordre du jour est adopté tel qu'il figure en Annexe I. La liste des participant-es et les réunions à venir du CDADI et de ses sous-structures figurent respectivement aux Annexes II et III.

POINT 2 – Mandat du CDADI et plan de travail

3. Le président informe le Comité que le Bureau a examiné le plan de travail lors de sa réunion à Paris les 15 et 16 mai 2025 et conclu que tous les livrables sont conformes au calendrier. Le secrétaire du CDADI présente le plan de travail pour 2025-2026. Il est rappelé que le Comité des Ministres a provisoirement approuvé les mandats pour 2026-2027, sous réserve de confirmation à l'automne 2025. Le président rappelle que le CDADI a déjà examiné une proposition d'ajout de deux livrables aux mandats pour 2026-2027, sur l'égalité et l'environnement, et sur l'intégration de l'égalité. Le CDADI a accepté cette proposition par procédure écrite au printemps.

POINT 3 – Personnes LGBTI – Projet de recommandation sur l'égalité des droits des personnes intersexes

4. Yuri DE BOER, président de l'ADI-SOGIESC, informe le CDADI que le Comité d'experts sur l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre et les caractéristiques sexuelles (ADI-SOGIESC) s'est réuni pour la 3^e fois les 21 et 22 mai à Birgu (Malte). A cette occasion, le comité a finalisé ses travaux sur le projet de recommandation du Comité des Ministres sur l'égalité des droits des personnes intersexes et son Exposé des motifs. Le rapport de la 3^e réunion et les versions finales du projet de recommandation et l'Exposé des motifs sont présentés. Le président de l'ADI-SOGIESC rappelle que ces documents intègrent tous les commentaires reçus des États membres, participant-es et observateurs, observatrices dans le cadre de la consultation écrite qui s'est déroulée de novembre 2024 à janvier 2025 ; lors de sa 3^e réunion, l'ADI-SOGIESC a poursuivi les discussions, affiné les textes et approuvé les versions finales. Un grand nombre de délégations prennent la parole pour exprimer leur soutien et leur appréciation à l'égard du projet de recommandation. Une délégation fait une

déclaration figurant à l'Annexe IV du présent rapport de réunion. Une autre délégation mentionne que, bien que les dispositions de la recommandation et l'Exposé des motifs soient particulièrement importants pour garantir la protection des personnes intersexes, leur mise en œuvre doit se faire en tenant dûment compte de la marge d'appréciation des États, en particulier en ce qui concerne les dispositions relatives à l'éducation, dans la mesure où les systèmes éducatifs doivent répondre à de nombreuses priorités, relever divers défis et besoins auxquels il faut répondre (en tenant également compte des implications budgétaires). Une troisième délégation souligne le caractère non contraignant de la recommandation et indique que son pays peut envisager la recommandation une fois adoptée seulement dans la mesure où elle ne contredit pas la législation nationale. Le CDADI approuve le projet de recommandation et adopte l'Exposé des motifs.

POINT 4 – Personnes LGBTI – Examen complet de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2010)5

5. Le président de l'ADI-SOGIESC présente le projet de rapport sur l'examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2010)5 du Comité des Ministres aux États membres sur les mesures visant à combattre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, et informe le CDADI que ce rapport servira de base à l'élaboration des politiques futures, y compris la Stratégie à venir sur l'égalité des droits des personnes LGBTI (2027-2032). La méthodologie s'appuie sur des recherches documentaires, des questionnaires pré-remplis à partir de données existantes du Conseil de l'Europe, la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme et d'autres sources. Le projet de rapport a été diffusé pour commentaires factuels au printemps et l'ADI-SOGIESC a examiné tous les commentaires reçus. Le CDADI adopte le rapport.

6. Le président informe le CDADI que le projet de Stratégie du Conseil de l'Europe sur l'égalité des droits des personnes LGBTI est en cours de préparation. La Stratégie sera finalisée d'ici la mi-2026 et soumise au CDADI pour approbation lors de la session plénière d'été. Plusieurs États membres prennent la parole pour exprimer leur soutien à la stratégie telle que présentée, en soulignant qu'elle s'appuie sur les documents existants du Conseil de l'Europe, y compris la Recommandation de politique générale n° 17 de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) sur la prévention et la lutte contre l'intolérance envers les personnes LGBTI. Le CDADI est invité à faire part de ses premières réactions et à transmettre ses commentaires écrits d'ici le 31 juillet 2025. Le président informe également le CDADI que la prochaine réunion de l'ADI-SOGIESC aura lieu à Strasbourg les 28-29 octobre 2025. Un-e nouveau-elle président-e et un-e vice-président-e seront élu-es à cette occasion. L'ADI-SOGIESC est également invité à participer à un événement de haut niveau le 27 octobre 2025, dans le cadre de la Journée de sensibilisation aux personnes intersexes et de la campagne *Europe Goes Purple*.

POINT 5 – Projet de recommandation sur l'égalité et l'intelligence artificielle

7. Käthlin SANDER (Estonie), présidente du GEC/ADI-AI, informe le CDADI que le Comité d'expert-e s sur l'intelligence artificielle, l'égalité et la discrimination (GEC/ADI-AI) s'est réuni les 26 et 27 février 2025. Au cours de cette réunion, le Comité a examiné tous les commentaires reçus de la part des membres, participant-es et observateurs, observatrices du CDADI ainsi que de la Commission pour l'égalité de genre (GEC) concernant le projet de recommandation et a étudié l'avant-projet de l'Exposé des motifs. La présidente du GEC/ADI-AI rappelle que cette version du projet de recommandation a été soumise à une consultation publique qui s'est terminée le 28 avril 2025, et que les membres, participant-es et observateurs, observatrices (ainsi que ceux de la GEC) ont alors eu la possibilité de formuler par écrit tout commentaire restant sur l'Exposé des motifs jusqu'au 30 mai. La présidente rappelle que la Commission européenne suit ces travaux et estime provisoirement que le projet de recommandation

peut produire des effets juridiques au sein de l'Union européenne, ce qui nécessite une coordination entre les États membres de l'UE. Le projet sera révisé après la réunion plénière et sera transmis au GEC/ADI-AI dès que possible afin de permettre un délai suffisant pour une coordination. La prochaine réunion est prévue du 7 au 9 octobre 2025 à Strasbourg. Lors de la discussion qui s'ensuit, l'alignement amélioré du projet révisé avec le droit de l'UE est salué. Le président du CDADI souligne que la liste des motifs de discrimination mentionnés au paragraphe 3 du projet de recommandation soit identique à celle figurant dans la Stratégie pour l'égalité de genre, adoptée par le Comité des Ministres en mars 2024, et que cette liste soit désormais stable. Il est important et utile de consolider cette liste de motifs de discrimination afin de fournir des orientations claires et d'éviter que la liste soit rediscutée pour chaque livrable du CDADI et dans d'autres comités du Conseil de l'Europe.

8. Le président informe le CDADI qu'un cours en ligne sur l'Intelligence artificielle (IA) et la non-discrimination, destiné aux organismes de promotion de l'égalité et à d'autres parties prenantes, a été développé par le Conseil de l'Europe. Une version résumée sera disponible en septembre pour tous les membres, participant·es et observateurs, observatrices du CDADI.

POINT 6 – Langues régionales ou minoritaires – Projet d'étude

9. Le président rappelle que le CDADI est chargé de préparer, d'ici la fin de l'année 2025, une étude sur la protection des langues minoritaires et l'identification de bonnes pratiques dans les États membres. Le groupe de travail sur les livrables concernant les minorités nationales s'est réuni en ligne à quatre reprises ; la dernière réunion a eu lieu le 12 mai, au cours de laquelle le projet actuel des chapitres I et II de l'étude a été approuvé pour transmission au CDADI. La Professeure Elin Haf GRUFFYDD JONES, professeure à l'Université du Pays de Galles Trinity Saint David, présente le chapitre I du projet d'étude, et le Professeur Emyr LEWIS, professeur émérite à l'Université d'Aberystwyth, présente le chapitre II du projet d'étude. Le président rappelle que le projet d'étude contient des recommandations à l'intention des États membres, conformément à la pratique habituelle dans les études du CDADI, ainsi que dans les études d'autres comités directeurs. Plusieurs États membres prennent la parole pour saluer les recommandations contenues dans le projet d'étude. Le CDADI poursuit la discussion et prend note de la note conceptuelle révisée pour ce livrable, laquelle a été approuvée par le groupe de travail lors de sa dernière réunion.

POINT 6 bis – Langues régionales ou minoritaires – Échange de vues

10. Le président rappelle qu'un échange de vues est organisé concernant la mise à jour des instruments de ratification de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires et la facilitation ainsi que l'encouragement à la ratification de la Charte. Cet échange sert à alimenter la rédaction des chapitres IV et V de l'étude susmentionnée. Vesna CRNIĆ-GROTIĆ, membre du Comité d'experts de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires (COMEX) au titre de la Croatie, remercie le CDADI d'inclure ce sujet à l'ordre du jour et rappelle l'importance de mettre à jour les instruments de ratification et de ratifier la Charte, soulignant que la protection de ces langues reflète l'expression de la richesse culturelle et du patrimoine de l'Europe. Vesna CRNIĆ-GROTIĆ encourage les États membres à bénéficier de l'appui juridique et du soutien financier disponible que le Conseil de l'Europe met à leur disposition pour la ratification. Les représentants de la Tchéquie, de l'Allemagne et de la Hongrie présentent leurs expériences positives de ratification de la Charte et de mise à jour des instruments de ratification, et plusieurs autres États membres participent à cet échange.

POINT 7 – Discrimination intersectionnelle

11. Le président rappelle que le CDADI est chargé de préparer une étude de faisabilité sur la prévention et la lutte contre les discriminations intersectionnelles d'ici la fin 2025. Kätlin SANDER (Estonie),

membre du groupe de travail sur les discriminations intersectionnelles et rapporteure sur l'égalité de genre, informe le CDADI de la dernière réunion du groupe de travail, qui a eu lieu le 29 avril, lors de laquelle le groupe a approuvé un projet de texte à diffuser auprès du CDADI pour recueillir des commentaires écrits. Puisque le mandat du CDADI prévoit la consultation de la GEC sur ce livrable, Shreya ATREY, consultante indépendante, avait présenté les thèmes principaux du projet d'étude lors de la réunion plénière de la GEC le 15 mai. Shreya ATREY présente également le projet au CDADI. Lors des discussions qui suivent, l'importance d'inclure dans l'étude la terminologie de « discrimination intersectionnelle » et « discrimination multiple » et de les distinguer dans l'étude est soulignée, tout comme la nécessité de tenir compte des spécificités juridiques et politiques dans la rédaction des recommandations. Les membres, participant·es et observateurs, observatrices de la GEC et du CDADI sont invité·es à transmettre leurs commentaires écrits d'ici au 15 juillet, et à coordonner leurs retours au niveau national avec leurs homologues de la GEC.

POINT 8 – Inclusion interculturelle – Outil sur la gouvernance multiniveaux et document-cadre sur les stratégies d'inclusion

12. Karoline FERNÁNDEZ DE LA HOZ ZEITLER, présidente du Comité d'experts sur l'inclusion interculturelle (ADI-INT), présente les résultats de la 7^e réunion de l'ADI-INT, qui s'est tenue les 13 et 14 mai à Strasbourg. Lors de cette 7^e réunion, le membre de l'ADI-INT représentant l'Ukraine avait présenté l'état d'avancement du programme "road home" (retour à la maison) pour les Ukrainiens déplacés par la guerre. Un projet intitulé "Initiatives towards inclusive societies in Finland" (Initiatives en faveur des sociétés en Finlande) avait également été présenté à l'ADI-INT. L'ADI-INT avait échangé avec le Comité consultatif de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires sur le thème de l'éducation, suite à la publication du commentaire thématique n° 1 révisé sur l'éducation (2024). Le projet d'outil d'auto-évaluation sur la gouvernance multiniveau pour l'inclusion interculturelle est revu et sera envoyé aux membres, participant·es et observateurs, observatrices, pour finalisation en septembre. Le document-cadre sur les stratégies d'inclusion dans les domaines relevant du CDADI est amélioré depuis la dernière réunion du CDADI, notamment grâce à l'ajout de résumés exécutifs et d'améliorations visuelles visant à le rendre plus utile sur le plan pratique. Il vise à fournir aux États membres, aux niveaux central, régional et local, des repères pour promouvoir une inclusion globale. Christian ÅHLUND et Aneta WITWICKA, consultants, présentent le document d'orientation révisé sur les stratégies d'inclusion, qui est adopté par le CDADI.

POINT 9 – Approche intégrée de l'égalité de genre

13. Sara SLANA (Slovénie), Présidente de la GEC, et Cécile GRÉBOVAL, responsable du programme de l'approche intégrée de l'égalité de genre et conseillère principale pour l'égalité de genre, présentent le travail de longue date du Conseil de l'Europe en matière d'approche intégrée de l'égalité de genre. Ces travaux incluent l'adoption de normes, l'élaboration d'outils et de manuels, des formations en présentiel et en ligne, un soutien à d'autres comités et rapporteur·es sur l'égalité de genre ainsi que des conseils aux collègues. Le président du CDADI rappelle que dans son travail sur l'approche intégrée de l'égalité de genre, le CDADI s'inspire de l'expérience de la GEC en matière d'approche intégrée de l'égalité de genre. Lors de la discussion qui suit, les opportunités actuelles et futures de coopération entre les comités et les secrétariats, en vue d'un soutien mutuel et d'un renforcement réciproque, sont soulignées. Il est mis en avant que l'intégration de la dimension de genre et de l'égalité est essentielle au nouveau pacte démocratique du Conseil de l'Europe.

POINT 10 – Approche intégrée de l'égalité

14. Cristina MILAGRE, Conseillère en politiques du CDADI, présente un projet de guide et une liste de contrôle pour la mise en œuvre de l'approche intégrée de l'égalité, qui identifie sept enjeux clés à

prendre en compte lors de l'intégration de l'égalité, dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques. Plusieurs membres, participant-es, observateurs et observatrices prennent la parole pour saluer ce guide. Des orientations sont données sur la nécessité de tirer les enseignements de l'approche intégrée de l'égalité de genre et de garantir la participation de la société civile. Plusieurs participant-es et observateurs, observatrices manifestent leur intérêt pour participer à un groupe de travail sur ce sujet, dont les travaux débiteront à l'automne via deux réunions en ligne par an, avec une éventuelle phase pilote de la méthodologie.

POINT 11 – Roms et Gens du voyage – Projet de Stratégie sur l'inclusion des Roms et des Gens du voyage et projet de recommandation sur les politiques et pratiques de déségrégation et d'inclusion dans le domaine de l'éducation des enfants roms et issus de la communauté des Gens du voyage

15. Manuel DEMOUGEOT, président de l'ADI-ROM, présente les travaux en cours de l'ADI-ROM et le rapport de sa 11^e réunion, qui s'est tenue les 11 et 12 mars à Strasbourg. Le CDADI est informé que tout au long du mois d'avril, le Conseil de l'Europe et les États membres ont organisé de nombreux événements dans le cadre du mois « Opre Roma! » afin de mettre en lumière les défis auxquels les Roms sont confrontés en Europe. Un projet de recommandation du Comité des Ministres est en cours de préparation sur les politiques et pratiques de déségrégation et d'inclusion dans le domaine de l'éducation des enfants roms et issus de la communauté des Gens du en Europe, dont un avant-projet a été partagé avec le CDADI. Le groupe de travail se réunira de nouveau en ligne à l'automne pour examiner les retours des membres, participant-es et observateurs, observatrices du CDADI sur ce projet de recommandation.
16. Nicolae RĂDIȚA (République de Moldova) présente l'état d'avancement de la Stratégie du Conseil de l'Europe sur l'inclusion des Roms et des Gens du voyage (2026-2030). Le projet de stratégie a été discuté lors la 11^e réunion de l'ADI-ROM et de la 19^e réunion de dialogue avec les organisations de la société civile Roms et des Gens du voyage, puis examiné par le groupe de travail le 26 mai 2025. Les priorités stratégiques comprennent l'accroissement et la promotion des connaissances et de la sensibilisation aux communautés roms et des Gens du voyage pour lutter contre l'antitsiganisme et les préjugés ; la garantie des droits égaux et de la dignité des Roms et des Gens du voyage par une mise en œuvre effective des législations et politiques ; et la promotion de la gouvernance démocratique ainsi que l'augmentation de la participation significative des Roms et des Gens du voyage à la vie publique et politique. Le projet de stratégie sera finalisé en septembre et présenté au CDADI en novembre. Muriel TRUMMER (Suisse) prononce une déclaration au sujet de l'avis juridique préparé au nom du Département fédéral de l'intérieur (DFI) concernant la persécution des Yéniches et des Manouches/Sinti en Suisse entre 1926 et 1973, annexé au présent rapport de réunion sous [l'Annexe V](#).

POINT 12 – Échange sur l'importance de la culture et du patrimoine pour promouvoir l'égalité et la non-discrimination

17. Le président informe que le Comité directeur sur la culture, le patrimoine et le paysage (CDCPP) est chargé, en coopération avec le CDADI, de préparer une recommandation du Comité des Ministres sur l'importance de la culture et du patrimoine pour promouvoir l'égalité et la non-discrimination. Hakan SHEARER DEMIR, consultant du CDCPP, présente l'esquisse de la recommandation. Il est souligné que la culture et le patrimoine jouent un rôle important pour l'inclusion des personnes et des communautés à risque de marginalisation, en valorisant leurs récits et en affrontant les défis systémiques tels que la discrimination. Le secrétariat du CDCPP informe de son intention de consulter par écrit le CDADI sur un projet de texte entre mi-septembre et mi-octobre 2025, et partage la

composition du groupe de travail du CDCPP afin de permettre aux membres du CDADI de se coordonner avec leurs homologues nationaux du CDCPP impliqués dans ce travail.

POINT 13 – Évaluation du CDADI

18. Le président rappelle que la Direction de l'Audit interne, de l'Évaluation et de l'Investigation a réalisé une évaluation du CDADI et que le rapport est globalement très positif, contenant six enseignements tirés et cinq recommandations. Le secrétaire du CDADI, Wolfram BECHTEL, présente l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations ainsi que les activités prévues jusqu'à la fin de 2025. Les membres, participant-es et observateurs, observatrices sont encouragé-es à diffuser largement et activement les textes adoptés par le CDADI, y compris les résumés préparés par le secrétariat, auprès des autorités compétentes dans leur pays et au-delà, et sont invités à poursuivre la traduction de ces documents dans leurs langues afin de faciliter leur mise en œuvre et d'assurer une diffusion aussi large que possible.

POINT 14 – Livrables sur le discours de haine et les crimes de haine – Conférence, Semaine contre le discours de haine et compilation de ressources

19. Le président rappelle que le groupe de travail du CDADI sur les discours et crimes de haine s'est réuni le 29 avril pour discuter de la mise en œuvre des deux recommandations du Comité des Ministres relatives à la lutte contre les discours et crimes de haine. Robert GAJDA (Albanie) présente les résultats de la troisième réunion du groupe de travail. Concernant les crimes de haine, le secrétariat a réalisé une cartographie des outils et ressources actuels couvrant les chapitres de la Recommandation CM/Rec(2024)4, sur la lutte contre les crimes de haine afin d'aider les praticiens et les décideurs. Il existe actuellement environ 170 outils au total. Les ressources compilées portent, entre autres, sur le renforcement des capacités de la police, l'aide aux victimes, et les ressources destinées aux établissements d'enseignement et aux organisations de la société civile. Menno ETTEMA, Chef de l'Unité discours de haine, crime de haine et IA, présente la [plateforme en ligne](#) qui héberge cette compilation de ressources pour la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2024)4, conçue pour être accessible au grand public. Le public cible comprend notamment la société civile, les journalistes, les professionnels, les fonctionnaires et les victimes. Le secrétariat lancera un appel pour les mises à jour chaque année. Une fois le site web opérationnel, les membres, participant-es et observateurs, observatrices seront informé-es.

20. Le président rappelle que le service de l'anti-discrimination du Conseil de l'Europe a organisé la Semaine contre le discours de haine pour coïncider avec la Journée internationale de la lutte contre les discours de haine, le 18 juin, et une conférence pour promouvoir la nouvelle recommandation sur les crimes de haine. Le président remercie une nouvelle fois la Présidence maltaise du Comité des Ministres pour son soutien à ces événements, organisés du 18 au 20 juin à Strasbourg. Alexander TORTELL (Malte) présente les résultats de la Semaine contre le discours de haine et Dominique STEIGER-LEUBA, Vice-Présidente du CDADI, présente les conclusions de la Conférence sur la prévention et la lutte contre les crimes de haine, qui s'est tenue du 19 au 20 juin. Les États membres, participant-es et observateurs, observatrices sont remercié-es pour leurs contributions, notamment dans le choix des intervenant-es issus de la police et de la justice, qui a rendu la Conférence sur la prévention et la lutte contre les crimes de haine un événement très utile et intéressant. De nombreux États membres prennent la parole pour souligner que la Semaine contre le discours de haine ainsi que la Conférence apportent d'importantes contributions à la mise en œuvre des recommandations sur les discours de haine et les crimes de haine, et offrent de nombreuses opportunités et d'échanges précieux, de réseautage et d'apprentissage mutuel entre une grande diversité d'acteurs clés.

POINT 15 – Élections

21. Le CDADI élit Kirsten SITTE (Autriche) comme membre du Bureau pour la période du 3 juillet à la fin 2025.

POINT 16 – Présentation et échange sur la communication sur l'égalité et autres droits humains

22. Le président rappelle que l'une des recommandations issues de l'évaluation du CDADI concerne la communication des livrables du CDADI, et que les membres avaient exprimé le souhait de recevoir des informations et d'échanger sur les outils et méthodes de communication du Conseil de l'Europe concernant l'égalité et les droits humains. Le secrétariat présente divers moyens et outils élaborés par le secteur Coopération du service de l'anti-discrimination. Richard MELICHAR, Directeur adjoint du Département des droits fondamentaux et des droits humains au ministère de l'Intérieur de l'Autriche, présente les lignes directrices sur les principes des campagnes publiques contre les discours et les crimes de haine. Rita MARASCALCHI, Cheffe de l'Unité de l'inclusion interculturelle, présente la méthodologie « Anti-rumeurs » développée dans le cadre du programme des Cités interculturelles ; un manuel est disponible en neuf langues. Plusieurs États membres partagent leurs expériences positives en matière de campagnes destinées à informer le grand public sur la non-discrimination, sur des programmes de sensibilisation pour les victimes sur les soutiens disponibles, et des formations ciblées pour les juges, parlementaires ou policiers. Les défis, notamment la difficulté d'atteindre les communautés dans les zones reculées et la nécessité d'assurer un financement, sont également abordés. L'importance de poursuivre ce travail sur ce sujet est soulignée. Evgenia GIAKOUMOPOULOU, Cheffe de l'Unité orientation sexuelle, identité de genre et expression, informe le CDADI que la campagne "Europe Goes Purple" se déroulera du 26 octobre au 8 novembre 2025. Les États membres sont invités à participer à l'illumination des bâtiments publics et à la campagne de témoignages.

POINT 17 – Environnement et égalité

23. Le président rappelle que le CDADI a décidé de poursuivre ses travaux sur les questions d'environnement et d'égalité. Le CDADI est informé de l'embauche d'une consultante chargée de préparer une étude sur ce sujet. Les participant-es et observateurs, observatrices sont invité-es à exprimer leur intérêt et soumettre leur candidature pour le rôle de rapporteur-e du CDADI sur l'égalité et l'environnement d'ici le 31 juillet.

POINT 18 – Adoption du rapport abrégé et questions diverses

24. Une version bilingue du rapport abrégé est adoptée par procédure écrite après la réunion. Aucune autre question n'est évoquée.

Annexe I
ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Mandat et plan de travail du CDADI
3. Personnes LGBTI – Projet de recommandation sur l'égalité des droits des personnes intersexes
4. Personnes LGBTI – Réexamen complet de la CM/Rec(2010)5
5. Projet de recommandation sur l'égalité et l'intelligence artificielle
6. Langues régionales ou minoritaires – Projet d'étude sur l'égalité et l'environnement
7. Discrimination intersectionnelle
8. Inclusion interculturelle – Outil sur la gouvernance multinationaux et document d'orientation sur les stratégies d'inclusion
9. L'approche intégrée de l'égalité de genre
10. L'approche intégrée de l'égalité
11. Roms et Gens du voyage – Projet de stratégie pour l'inclusion des Roms et des Gens du voyage et projet de recommandation sur les politiques et pratiques de déségrégation et d'inclusion dans le domaine de l'éducation des enfants roms et des enfants issus des Gens du voyage
12. Échange de vues sur l'importance de la culture et du patrimoine pour la promotion de l'égalité et de la non-discrimination
13. Suivi de l'évaluation du CDADI
14. Livrables sur le discours de haine et les crimes de haine – Conférence, Semaine contre le discours de haine et compilation de ressources concernant la CM/Rec(2024)4
15. Élections
16. Présentation et échange de vues sur la communication en matière d'égalité et d'autres thématiques relatives aux droits humains
17. Environnement et égalité
18. Adoption du rapport abrégé et questions diverses

Annexe II
LIST OF PARTICIPANTS / LISTE DES PARTICIPANT-ES

MEMBERS / MEMBRES

ALBANIA/ALBANIE

Robert GAJDA

Commissioner on Protection against Discrimination, Tirana

ANDORRA/ANDORRE

Olympia TORRES BARROS

Représentante Permanente Adjointe, Strasbourg

ARMENIA/ARMÉNIE

Zoya STEPANYAN

Head, International Human Rights Cooperation Division, Department for Human Rights and Humanitarian Issues, Ministry of Foreign Affairs, Yerevan

AUSTRIA/AUTRICHE

Kerstin SITTE LL.M.

Federal Chancellery, Department II/5 – National Minorities, Vienna

AZERBAIJAN/AZERBAÏDJAN

Zhala (Jala) IBRAHIMOVA

Deputy Head of Department for Cooperation with International Human Rights Institutions, Ministry of Foreign Affairs of the Republic of Azerbaijan, Baku

BELGIUM/BELGIQUE

Isabelle LECLERCQ

Cheffe de service a.i., Service Égalité des Chances, Equal Opportunities Team, SPF Justice, Bruxelles

Elisabeth MASSIN

online

Attachée, Dir. Partenariats et Projets Transversaux et Internationaux, Agence pour une Vie de Qualité (AViQ), Charleroi

BOSNIA AND HERZEGOVINA/BOSNIE-HERZÉGOVINE

Kemo SARAC

online

Ministry for Human Rights and Refugees of Bosnia and Herzegovina, Sarajevo

BULGARIA/BULGARIE

Strahil GORNISHKI

online

Head of the department, Prevention and protection from domestic violence, cooperation on ethnic and integration issues and interaction with civil society, Council of Ministries Administration, Sofia

Ahavni TOPAKBACHIAN

online

State expert, Prevention and protection from domestic violence, cooperation on ethnic and integration issues and interaction with civil society, Council of Ministries Administration, Sofia

CROATIA/CROATIE

Alen TAHIRI

Director, Government Office for Human Rights and Rights of National Minorities, Zagreb

Jelena DOKSA

Assistant, Government Office for Human Rights and Rights of National Minorities, Zagreb

CYPRUS/CHYPRE

CZECH REPUBLIC/RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Viktor KUNDRÁK, E.MA.,

Director, Department of Human Rights and Protection of Minorities, Office of the Government of the Czech Republic, Prague

DENMARK/DANEMARK

Mads Reiselbach MADSEN

Head of Section, Department of Gender Equality, Copenhagen

ESTONIA/ESTONIE

Käthlin SANDER

Head of Equal Opportunities Policy, Ministry of Economic Affairs and Communications, Tallinn

FINLAND/FINLANDE

Corinna TAMMENMAA

Head of Unit, Unit for Autonomy and Equality, Department for Democracy and Public Law, Ministry of Justice, Helsinki

FRANCE

Laurence VILLETTE-RICHARD

Conseillère justice et relations internationales, Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH), Paris

GEORGIA/GÉORGIE

Anuki BURDULI

Senior Specialist at the Human Rights Protection Secretariat, Administration of the Government of Georgia, Tbilisi

GERMANY/ALLEMAGNE

Ulrike BENDER

Head of Division for Public International and European Law, Federal Ministry of the Interior and Homeland, Berlin

Louise LAMSFUSS

Legal officer, Federal Ministry of Interior and Homeland, Berlin

Lena REINSCHMIDT

EU division, EU coordination, International Affairs, Federal Ministry for Family Affairs, Senior Citizens, Women and Youth, Berlin

GREECE/GRÈCE

Christina AGORITSA

online

General Secretariat for Equality and Human Rights, Ministry of Social Cohesion and Family Affairs, Athens

HUNGARY/HONGRIE

Bernadett Valéria MARTON-JOHN

Senior Adviser, Unit for Neighbourhood Policy and National Minorities, Ministry of Foreign Affairs and Trade, Budapest

ICELAND/ISLANDE

Gunnhildur GUNNARSDOTTIR

Ministry of Social affairs and Employment and Ministry of Education and Children representative
Iceland's mission to the EU, Brussels

IRELAND/IRLANDE

Clare FARRELL

Assistant Principal, EU and International Unit, Department of Children, Equality, Disability, Integration
and Youth, Dublin

ITALY/ITALIE

Mattia PERADOTTO

Director, National Office against Racial Discrimination – UNAR, Presidency of the Council of Minister,
Rome

LATVIA/LETTONIE

Anta RUTKA-KRIŠKALNE

Head of Human Rights Division, Department of International Organisations and Human Rights, Ministry
of Foreign Affairs, Riga

LIECHTENSTEIN

No nomination / Pas de nomination

LITHUANIA/LITUANE

Goda RAŠČIŪTĖ

Attachée of Human Rights Division, UN, International Organizations and Human Rights department
Ministry of Foreign Affairs of the Republic of Lithuania, Vilnius

LUXEMBOURG

Cindy COUTINHO

Juriste, Ministry of Justice, Luxembourg

MALTA/MALTE

Aaron Lee GIARDINA

Vice-Chair of the ADI-SOGIESC
Research and Policy manager

Alexander TORTELL

online

Head of Integration and Anti-Racism Unit, Human Rights and Integration Directorate, Ministry for Home
Affairs, Security, Reforms and Equality, Paola

REPUBLIC OF MOLDOVA/RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA

Nicolae RĂDIȚA

Deputy of the Director General of the Agency for Interethnic Relations, Chișinău

MONACO

No nomination / Pas de nomination

MONTÉNÉGRO

Ljudmila POPOVIĆ

Acting General director in Ministry of Human and Minority Rights, Podgorica

NETHERLANDS/PAYS-BAS

Basim al ALOUSI

Policy Advisor, Ministry of the Interior, The Hague

NORTH MACEDONIA/ MACÉDOINE DU NORD

Svetlana CVETKOVSKA

Head of Department for Equality Protection, Sector for Equal Opportunity, Ministry of Labour and Social Policy, Skopje

NORWAY/NORVÈGE

Petter SØRLIEN

Senior Adviser, Department of Equality, Non-discrimination and International Affairs, Ministry of Culture and Equality, Oslo

POLAND/POLOGNE

PORTUGAL

José Manuel TAVARES DOS REIS

Director, Department for Equality and Against Racism, Xenophobia and Discrimination
The Agency for Integration, Migration and Asylum (AIMA) Lisbon

ROMANIA/ROUMANIE

Bogdan Ioan PAIU

Diplomatic attaché, Human Rights Directorate, Ministry of Foreign Affairs of Romania, Bucharest

Ramona Maria CIUCĂ

Deputy to the Permanent Representative, Strasbourg

SAN MARINO/SAINT-MARIN

SERBIA/SERBIE

Ivana SMAILAGIC

Advisor, Department for Anti-discrimination Policy, Ministry for Human and Minority Rights and Social Dialogue, Belgrade

Ivana GAJIC

Independent advisor – analytical affairs officer in the field of gender equality, Group for Gender Equality Enhancement

SLOVAK REPUBLIC/RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

Katarína ROSKOVÁNYI

State Secretary of the Ministry of Justice of the Slovak Republic, Bratislava

SLOVENIA/SLOVÉNIE

Stanko BALUH

Secretary, Government Office for National Minorities, Republic of Slovenia, Ljubljana

online

SPAIN/ESPAGNE

Rocio ARIÑO SERRANO

Deputy Director General for equal treatment, non-discrimination and against racism
Ministry of Equality of Spain, Madrid

SWEDEN/SUÈDE

Erik ADELL HELLSTRÖM

Deputy Director for EU- and International Affairs Coordinator, Division for Discrimination Issues, Human Rights and Child Rights Policy, Ministry of Employment, Stockholm

SWITZERLAND/SUISSE

Muriel TRUMMER

Juriste, conseillère juridique, Direction du droit international public DDIP, Département fédéral des affaires étrangères, Berne

Dominique STEIGER LEUBA

Avocate, conseillère juridique ; Unité Protection internationale des droits de l'homme, Office fédéral de la justice OFJ, Département fédéral de justice et police, Berne

TÜRKIYE

Sadi DEMIR

Head of Division, Ministry of Justice, Ankara

UKRAINE

Ihor LOSSOVSKYI

Deputy Head, State Service of Ukraine for Ethnic Affairs and Freedom of Conscience, Kyiv

UNITED KINGDOM/ROYAUME-UNI

Sean FINCH

online

Head of LGBT+ International, Workplace, Asylum and Resettlement, and Hate Crime Policy
Government Equalities Office, Manchester

Daniel BUCKETT

online

Senior LGBT+ International and Safety, Government Equalities Office, Manchester

INVITEES TO THE 11th CDADI MEETING/ INVITÉ·ES À LA 11^e RÉUNION DU CDADI

Professor Elin Haf GRUFFYDD JONES, independent expert to CDADI Working Group on deliverables regarding national minorities / Professor at the University of Wales Trinity Saint David / *Experte indépendante auprès du Groupe de travail du CDADI sur les livrables relatifs aux minorités nationales, Professeure à l'université du Pays de Galles Trinity Saint David*

Emyr LEWIS, independent expert to CDADI Working Group on deliverables regarding national minorities / Emeritus Professor at Aberystwyth University / *Expert indépendant auprès du Groupe de travail du CDADI sur les livrables relatifs aux minorités nationales, Professeur émérite à l'université d'Aberystwyth*

Shreya ATREY, independent expert to CDADI working group on intersectional discrimination, Associate Professor at the University of Oxford / *Experte indépendante auprès du groupe de travail du CDADI sur la discrimination intersectionnelle, Professeure associée à l'Université d'Oxford*

Cristian ÄHLUND, External consultant, ex-Chair of ECRI / *Consultant externe, ex-président de l'ECRI*

Aneta WITWICKA, External consultant for *the Intercultural Cities (ICC) Programme/ Consultante externe*

pour le programme Villes interculturelles (ICC)

Sara SLANA, Chair of the Gender Equality Commission (GEC) / *Présidente de la Commission pour l'égalité des genres*

Hakan SHEARER DEMIR, Lead consultant for the CDCPP / *Consultant principal pour le CDCPP*

Karoline FERNANDEZ DE LA HOZ, Chair of the ADI-INT / *Présidente de l'ADI-INT*

Manuel DEMOUGEOT, Chair of the ADI-ROM / *Président de l'ADI-ROM*

Yuri DE BOER, Chair of the ADI-SOGIESC / *Président de l'ADI-SOGIESC*

Carolin JAUSS, ADI-ROM member on behalf of Germany / *Membre au nom de l'Allemagne*

Richard MELICHAR, Deputy Head, Department III/S/1 – Fundamental and Human Rights
Federal Ministry of the Interior, Vienna / *Adjoint au chef du service III/S/1 – Droits fondamentaux et droits humains, Ministère fédéral de l'Intérieur, Vienne*

PARTICIPANT-ES

Parliamentary Assembly of the Council of Europe (PACE) /Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE)

Congress of Local and Regional Authorities of the Council of Europe / Congrès des Pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

Council of Europe's Office of the Commissioner for Human Rights/ Bureau du Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe

Patricia OTVOS, Adviser, Division III / *Conseillère, Division III*

European Commission against Racism and Intolerance (ECRI) / Commission européenne contre le racisme et l'intolérance

Maria Daniella MAROUDA, ECRI member on behalf of Greece / *membre de l'ECRI de la part de Grèce*

Advisory Committee of the Framework Convention for the Protection of National Minorities (ACFCNM) / Convention-cadre pour la protection des minorités nationales

n/a

European Charter for Regional or Minority Languages/ Charte européenne des langues régionales ou minoritaires (ECRML)

Vesna CRNIC-GROTIC

Member of the Committee of Experts for the European Charter for Regional or Minority Languages (COMEX) on behalf of Croatia; Professor of International Law, University of Rijeka / *Membre du comité d'experts pour la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires au nom de la Croatie ; professeure de droit international à l'université de Rijeka*

Jörg HORN

Policy Adviser, Division of National Minorities and Minority Languages / *Conseiller en politique, Division des Minorités nationales et des Langues minoritaires*

Conference of INGOs of the Council of Europe/ Conférence des OING du Conseil de l'Europe

Rúben ÁVILA RODRÍGUEZ, Deputy ED, Policy & Research Manager, IGLYO, Brussels / *Directeur adjoint, responsable des politiques et de la recherche, IGLYO, Bruxelles*

Advisory Council on Youth (CCJ) / Conseil consultatif sur la jeunesse

Anja JOKIC, Member of the CCJ Bureau/ *Membre du Bureau de CCJ*

Gender Equality Commission (GEC) / Commission pour l'égalité de genre

Andreia Lourenço MARQUES, Vice-Chair of GEC, Vice-presidente de la GEC

Cécile GRÉBOVAL, Programme Manager Gender Mainstreaming, Gender Equality Advisor
Gender Equality Division

Radan ŠAFARIK, Vice-Chair of the GEC/ADI-AI/ *Vice-Président du GEC/ADI-AI*

Yanna PARNIN, Head of Unit, Gender Equality Division, Secretary of the Gender Equality Commission,
Co-Secretary of the GEC/ADI-AI/ *Cheffe d'Unité, Division de l'égalité de genre, Secrétaire de la
Commission pour l'égalité de genre, Co-Secrétaire du GEC/ADI-AI*

**European Committee on Crime Problems (CDPC)/ Comité européen pour les problèmes criminels
European Committee on Legal Co-operation (CDCJ)/ Comité européen de coopération juridique**

Ellen ENSING, CDCJ representative in CDADI, Ministry of Justice and Security,
The Netherlands-excused

Sophio GELASHVILI, Head of Unit, Legal Co-operation and CDCJ / *Cheffe d'unité, Coopération juridique
et CDCJ*

**Steering Committee on Media and Information Society (CDMSI) / Comité directeur sur les médias
et la société de l'information**

**Steering Committee on the rights of the child (CDENF) / Comité directeur pour les droits de
l'enfant**

**Steering Committee for Human Rights in the fields of Biomedicine and Health (CDBIO) / Comité
directeur pour les droits de l'homme dans les domaines de la biomédecine et de la santé**

**Steering Committee for Culture, Heritage and Landscape (CDCPP) / Comité directeur de la
culture, du patrimoine et du paysage**

Daniil KHOCHABO, Secretary of the CDCPP, Head of Culture and Heritage for Democracy Division

Hakan SHEARER DEMIR, Lead consultant for the CDCPP

Culture and Heritage for Democracy Division / Culture et patrimoine pour la démocratie

Francesc PLA, Head of Unit, Culture and Cultural Heritage

Lilian Claire ALBRECHT, Trainee

**Committee of Experts on Roma and Traveller Issues (ADI-ROM) / Comité d'experts sur les
questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage**

Manuel DEMOUGEOT, Chair of the ADI-ROM/ *Président de l'ADI-ROM*

**Committee of Experts on intercultural inclusion (ADI-INT) / Comité d'experts sur l'inclusion
interculturelle**

Karoline FERNANDEZ DE LA HOZ, Chair of the ADI-INT, *Présidente de l'ADI-INT*

**Committee of experts Experts of Sexual Orientation, Gender Identity and Expression, and Sex
Characteristics (ADI-SOGIESC) / Comité d'experts sur l'orientation sexuelle, l'identité et
l'expression de genre, et les caractéristiques sexuelles**

Yuri DE BOER, Chair of the ADI-SOGIEST, *Président de l'ADI-SOGIESC*

Roma and Travellers Division / Division Roms et Gens du voyage

Marina VASIC, Programme Manager, Roma and Travellers Division/ *Responsable de programme, Division Roms et Gens du voyage*

Dezideriu GERGELY, Programme Manager, Roma and Travellers Division/ *Responsable de programme, Division Roms et Gens du voyage*

Caroline Hélène MARTIN, Programme Manager, Roma and Travellers Division/ *Responsable de programme, Division Roms et Gens du voyage*

EUROPEAN COMMISSION / COMMISSION EUROPÉENNE

Christof CESNOVAR, Policy Officer, DG-JUST, Unit D1- Non-Discrimination : LGBTIQ, Age, Horizontal Matters/ *Chargé de mission, Direction générale de la justice et des consommateurs (DG JUST), Unité D1- Non-discrimination : LGBTIQ, âge, questions horizontales*

OFFICE OF THE UNITED NATIONS HIGH COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS (OHCHR) / HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES AUX DROITS DE L'HOMME

WORLD HEALTH ORGANISATION (WHO) / ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

HOLY SEE / SAINT-SIÈGE

Grégor PUPPINCK
Expert for Holy See, Strasbourg

MEXICO/ MEXIQUE

Eva PIZANO
Adjointe à l'Observatoire Permanent, Représentation du Mexique auprès du Conseil de l'Europe

<u>OBSERVERS / OBSERVATEURS, OBSERVATRICES</u>

EUROPEAN NETWORK OF EQUALITY BODIES (EQUINET) / RÉSEAU EUROPÉEN DES ORGANISMES D'ÉGALITÉ (EQUINET)

ENAR - European Network against Racism / Réseau européen contre le racisme

EUROPEAN CENTRE FOR MINORITY ISSUES (ECMI) / CENTRE EUROPÉEN POUR LES QUESTIONS RELATIVES AUX MINORITÉS

The International Lesbian, Gay, Bisexual, Trans and Intersex Association (ILGA-EUROPE) / L'Association internationale des lesbiennes, gays, bisexuels, trans et intersexes (ILGA)

Cianán B. RUSSELL, Ph.D., Senior Policy Officer, ILGA-Europe / *Chargé de mission principal, ILGA-Europe, Brussels*

Deekshitha GANESAN, Senior Policy Officer, TGEU , member of ILGA-EUROPE/ *Chargée de mission principale, TGEU, membre de l'ILGA-EUROPE*

Dan Christian GHATTAS, Executive Director, OII Europe, Berlin / *Directeur exécutif, OII Europe, Berlin*

Assembly of European Regions / Assemblée des Régions d'Europe (AER)

n/a

Ligue internationale contre le racisme et l'Antisémitisme (LICRA)

Gilbert FLAM, Président de la commission des affaires européennes et internationales de la LICRA

European Roma Institute for Arts and Culture (ERAC) / Institut européen des Roms pour les arts et la culture

SECRETARIAT / SECRÉTARIAT

Directorate General of Democracy and Human Dignity / Direction générale de la Démocratie et de la dignité humaine

Hallvard GORSETH, Director, Directorate of Equal Rights and Dignity / *Directeur, Direction de l'égalité en droits et en dignité*

Wolfram BECHTEL, Secretary of the CDADI, Head of CDADI Division, Anti-discrimination Department / Secrétaire du CDADI, *Chef de la division CDADI, Service de l'anti-discrimination*

Charlotte GILMARTIN, Co-Secretary of the CDADI, CDADI Division, Anti-discrimination Department / *Co-Secrétaire du CDADI, Division CDADI, Service de l'anti-discrimination*

Cristina MILAGRE, Seconded official, CDADI Division, Anti-discrimination Department / *Fonctionnaire mis-a-disposition, Division CDADI, Service de l'anti-discrimination*

Eleni TSETSEKOU, Secretary of the ADI-ROM, Head of Division of the Roma and Travellers Team, Anti-discrimination Department / *Secrétaire de l'ADI-ROM, Cheffe de la division pour l'Equipe Roms et Gens du Voyage, Service de l'anti-discrimination*

Oana TABA, Co-Secretary of the ADI-ROM, Roma and Travellers Team, Anti-discrimination Department / *Co-Secrétaire de l'ADI-ROM, Equipe Roms et Gens du Voyage, Service de l'anti-discrimination*

Rita MARASCALCHI, Secretary of the ADI-INT, Head of Intercultural Inclusion Unit a.i / *Secrétaire de l'ADI-INT, Cheffe de l'unité de l'inclusion interculturelle*

Thorsten AFFLERBACH, Head of the Inclusion and Anti-discrimination Programmes Division, Anti-discrimination Department / *Chef de la division de Programmes sur l'inclusion et l'anti-discrimination, Service de l'anti-discrimination*

Evgenia GIAKOUMOPOULOU, Secretary of the ADI-SOGIESC, Head of the SOGIESC Unit, Inclusion and Anti-discrimination Programmes Division, Anti-discrimination Department / *Secrétaire de l'ADI-SOGIESC / Cheffe de l'unité SOGIESC, division Programmes sur l'inclusion et l'anti-discrimination, Service de l'anti-discrimination*

Ellsworth CAMILLERI, Co-Secretary of the ADI-SOGIESC, SOGIESC Unit, Inclusion and Anti-discrimination Programmes Division, Anti-discrimination Department / *Co-Secrétaire de l'ADI-SOGIESC, Unité SOGIESC, division Programmes sur l'inclusion et l'anti-discrimination, Service de l'anti-discrimination*

Menno ETTEMA, Head of Hate Speech, Hate Crime and Artificial Intelligence Unit, Inclusion and Anti-discrimination Programmes Division, Anti-discrimination Department / *Chef de l'Unité- Discours de haine, crimes de haine et intelligence artificielle, division Programmes sur l'inclusion et l'anti-discrimination, Service de l'anti-discrimination*

Ljiljana STOJISAVLJEVIC, Assistant to the Secretary of the CDADI, Senior Assistant of the CDADI Division, Anti-discrimination Department. / *Assistante au Secrétaire du CDADI, Assistante principale de la division CDADI, Service de l'anti-discrimination*

Sandrine JOUSSE, Administrative Assistant, CDADI Division, Anti-discrimination Department / *Assistante administrative, division CDADI, Service de l'anti-discrimination*

Irada MEHDIYEVA, Trainee, CDADI Division, Anti-discrimination Department / *Stagiaire, division CDADI, Service de l'anti-discrimination*

INTERPRETERS /INTERPRÈTES

Bettina LUDEWIG QUAINÉ

Clarissa WORSDALE

Annexe III

Liste des prochaines réunions du CDADI et de ses sous-structures

Date	Nom
1-3/07/25 Strasbourg	11^e réunion du CDADI
9-10/09/25 Strasbourg	Groupe de travail de l'ADI-ROM sur la recommandation du CM concernant les politiques et pratiques de déségrégation et d'inclusion des enfants roms et des Gens du voyage dans le domaine de l'éducation en Europe
23-24/09/25 (à confirmer) Paris	Réunion du Bureau du CDADI
Sep 2025 online	Groupe de travail de l'ADI-ROM sur la stratégie du Conseil de l'Europe sur l'inclusion des Roms et des Gens du voyage (2026-2030)
2/10/25 En ligne	Groupe de travail sur les livrables relatifs aux discours de haine et crimes de haine (GT-ADI-HSHC)
2/10/25 En ligne	Groupe de travail sur la discrimination intersectionnelle (GT-ADI-DI)
3/10/2025 En ligne	Groupe de travail GT-ADI-MIN sur la protection des langues régionales et des minorités nationales
7-9/10/25 Strasbourg	Comité d'expert-es sur l'intelligence artificielle, l'égalité et la discrimination (GEC/ADI-AI)
14-15/10/25 Strasbourg	Comité d'experts sur l'inclusion interculturelle (ADI-INT)
14-15/10/25 Strasbourg	Comité d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage (ADI-ROM)
28-29/10/25 Strasbourg	Comité d'experts sur l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre, et les caractéristiques sexuelles (ADI-SOGIESC)
Nov 2025 En ligne	Groupe de travail GT-ADI-MIN sur la protection des langues régionales et des minorités nationales
18-20/11/25 Strasbourg	12^e réunion du CDADI
Nov/Dec 25 En ligne	Groupe de travail de l'ADI-ROM sur le manuel de gouvernance démocratique et la représentation et participation des Roms et des Gens du voyage à la vie publique et politique
21-22/04/26 (à confirmer) Paris (à confirmer)	Réunion du Bureau du CDADI
16-18/06/26 Strasbourg	13^e réunion du CDADI

Annexe IV

DÉCLARATION DE L'ITALIE SUR LA RECOMMANDATION CM/Rec(2025) RELATIVE AUX DROITS DES PERSONNES INTERSEXES

L'Italie souhaite exprimer son appréciation pour l'important travail accompli par le Comité d'experts ADI-SOGIESC dans l'élaboration de la recommandation du Comité des Ministres sur les droits des personnes intersexes. Le processus de négociation a été marqué par un dialogue constructif, qui a permis l'élaboration d'un texte tenant compte de diverses approches tout en respectant le cadre commun de protection des droits humains.

Tout en saluant les efforts ayant abouti au texte et en exprimant, à ce stade, son abstention sur la recommandation et sur l'Exposé des motifs, l'Italie souhaite préciser certains éléments d'interprétation qui définissent le cadre dans lequel le texte sera compris et mis en œuvre au niveau national, compte tenu du contexte juridique et bioéthique propre à l'Italie.

- L'Italie soutient le principe selon lequel les décisions médicales affectant l'intégrité physique d'une personne — en particulier dans le cas de mineurs ou de personnes ne pouvant donner un consentement valide — doivent être guidées par des critères stricts de nécessité thérapeutique et de proportionnalité. À cet égard, un diagnostic clinique précoce et précis des DSD (troubles du développement sexuel), conformément à l'Avis du Comité national de bioéthique, est considéré comme essentiel pour une prise de décision médicale éthique et éclairée.
- Conformément à l'Avis du Comité national de bioéthique, l'Italie maintient une approche clinique et bioéthique qui reconnaît les conditions intersexes comme des situations médicales complexes nécessitant une prise en charge personnalisée. Les décisions médicales doivent servir l'intérêt supérieur de l'enfant et faire l'objet d'un processus décisionnel partagé entre les professionnels de santé et les familles, fondé sur un consentement véritablement éclairé.
- En ce qui concerne l'enregistrement à la naissance et la reconnaissance juridique du genre, l'Italie réaffirme son cadre juridique binaire. L'introduction de catégories de genre « intermédiaires » ou « indéterminées » n'est pas jugée appropriée ni compatible avec le système juridique actuel, car elle pourrait générer une insécurité juridique et des risques de stigmatisation sociale et juridique.
- L'Italie se félicite de l'accent mis par la recommandation sur la formation des professionnels de santé, notamment sur les questions de consentement éclairé et les implications psychologiques des choix médicaux. L'égalité d'accès à des technologies et à des diagnostics de qualité sur l'ensemble du territoire national est également considérée comme un élément clé d'une prise en charge centrée sur la personne.
- L'Italie note que l'Exposé des motifs adopte un ton très critique à l'égard de certaines pratiques cliniques établies. Tout en reconnaissant l'intention de renforcer les garanties pour les personnes intersexes, l'Italie souligne l'importance d'un exposé équilibré des complexités inhérentes aux décisions cliniques, notamment en ce qui concerne le rôle et les responsabilités des parents et des professionnels de santé.
- S'agissant de l'approche dite intersectionnelle mentionnée à la fois dans la recommandation et dans l'Exposé des motifs, l'Italie en reconnaît la pertinence analytique, mais l'interprète comme cumulative ou croisée. Cette lecture permet de comprendre comment plusieurs motifs de

discrimination peuvent interagir et se renforcer mutuellement tout en demeurant juridiquement et conceptuellement distincts. L'Italie n'adhère pas à une théorie unifiée ou structurelle de la discrimination qui impliquerait une révision systémique des catégories juridiques existantes.

Compte tenu des améliorations reflétées dans le texte final et de l'esprit constructif qui a caractérisé les négociations, l'Italie, pour le moment, ne bloque pas le processus et s'abstient. Nous réaffirmons notre engagement en faveur de la protection des droits fondamentaux des personnes intersexes, dans un cadre de coopération européenne respectueux de la diversité constitutionnelle et bioéthique des États membres.

Annexe V

DÉCLARATION DE LA SUISSE Point 11

Monsieur le Président, Chers collègues,
<p>Le Département fédéral des affaires étrangères a été chargé par le Gouvernement suisse de porter une décision qu'il a prise à la connaissance des organes compétents du Conseil de l'Europe.</p> <p>Cette décision concerne les demandes de deux organisations de minorités nationales en Suisse, les Yéniches et les Sintés, qui ont demandé à la Confédération de reconnaître un génocide (culturel) à l'encontre des Yéniches et des Sintés suisses en relation avec les agissements de l'organisation « Œuvre des enfants de la grand-route ».</p>
<p>Entre 1926 et 1973, les responsables de cette organisation, avec l'aide des autorités, retirent à leurs parents environ 600 enfants yéniches pour les placer de force dans des foyers, des maisons de correction et des familles d'accueil, en violation des principes de l'Etat de droit. Des Sintés font également partie des victimes. En outre, des adultes qui ont fait l'objet d'un placement extrafamilial pendant leur minorité sont mis sous tutelle ou placés dans des institutions, frappés d'une interdiction de mariage et, dans certains cas, stérilisés de force. Outre cette « Œuvre des enfants de la grand-route », des organisations caritatives religieuses et des autorités ont également été actives, de sorte qu'on estime à environ 2000 le nombre de placements.</p> <p>Au-delà de la persécution des Yéniches et des Sintés, ces mesures de coercition ont frappé plus d'une centaine de milliers d'autres enfants et adultes jusqu'en 1981. Elles visaient des personnes issues de milieux défavorisés ou dont le mode de vie ne correspondait pas aux normes sociales acceptées à l'époque.</p>
<p>Au vu de la gravité des accusations formulées dans les demandes, un avis de droit indépendant a été sollicité. Celui-ci a examiné, outre l'éventualité d'un génocide, la question d'un crime contre l'humanité.</p> <p>Il est parvenu à la conclusion que</p> <ul style="list-style-type: none">- selon le droit actuel, les enlèvements d'enfants ainsi que la volonté de briser les liens familiaux afin d'éliminer le mode de vie nomade et d'assimiler les Yéniches et les Sintés doivent être qualifiés de « crimes contre l'humanité » au sens du Statut de Rome de la Cour pénale internationale et que l'État porte sa part de responsabilité dans les faits commis ;- qu'il ne s'agit pas d'un « génocide culturel » ; en effet, l'état de fait génocide culturel n'existe pas en droit international public ;- il n'y a pas non plus un génocide selon le droit en vigueur, puisqu'on n'observe pas une « intention génocidaire » nécessaire à l'établissement d'un tel crime.
<p>Par décision du 19 février 2025, le Conseil fédéral a pris connaissance de l'avis de droit et adressé un courrier à la communauté des Yéniches et des Sintés.</p> <p>Il y note que les actes doivent en principe être jugés selon le droit en vigueur au moment des faits. La persécution des minorités, et en particulier les enlèvements d'enfants à leurs familles avec l'appui des autorités, ont occasionné de grandes souffrances. Les victimes ont été maltraitées physiquement et moralement. On les a privées de la liberté de mener leur vie selon</p>

leurs propres possibilités et aspirations. L'injustice commise a **marqué la vie des personnes concernées, celle de leurs proches et celle de leurs communautés**, et elle fait sentir ses effets jusqu'à nos jours. **Le Conseil fédéral regrette la souffrance** ainsi causée et il **réitère les excuses les plus sincères aux Yéniches et Manouches/Sintés concernés**.

Dans le passé déjà, la Confédération a pris **diverses mesures** pour faire la lumière sur les mesures de coercition à des fins d'assistance et les placements extrafamiliaux. Ainsi, entre 1988 et 1992, une **réparation financière** a déjà été accordée aux victimes de l'« Œuvre des enfants de la grand-route ». Une loi fédérale entrée en vigueur en 2017 prévoit notamment **des contributions de solidarité** pour toutes les victimes encore en vie de mesures de coercition (dont les Yéniches et les Sintés), ainsi que **des conseils et un soutien** aux personnes concernées et **l'analyse scientifique**.

Le Département fédéral de l'intérieur a été chargé de mener, d'ici à fin 2025, un **dialogue** avec les organisations des Yéniches et des Sintés sur la nécessité de **prendre d'éventuelles mesures supplémentaires pour traiter le passé**.

Merci beaucoup pour votre prise de connaissance.

La décision du Conseil fédéral sera portée à la connaissance du **CDADI** et de l'**ADI-ROM** lors de leur réunion d'octobre.